

DEC23262DAJ

Décision du 31 août 2023 portant fin aux mandats de M. Olivier LAFOSSE en qualité de Directeur adjoint de la Direction des Systèmes d'Information (DSI) et de l'unité n°1306 DSI-UA

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 1^{er} janvier 2020 (note de service 2020-01) modifiée portant organisation des Directions et Délégations de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 22 septembre 2020 portant nomination de M. Olivier LAFOSSE en qualité de Directeur adjoint de la Direction des Systèmes d'Information (DSI) pour une durée de quatre ans, à compter du 1^{er} septembre 2020,

Vu la décision du 15 mars 2022 portant renouvellement du mandat de Mme Françoise ROUDAUT en qualité de Directrice de la Direction des Systèmes d'Information (DSI) pour une durée de quatre ans, à compter du 1^{er} mai 2022,

Décide :

Article unique :

A compter du 1^{er} septembre 2023, il est mis fin aux mandats de M. Olivier LAFOSSE, en qualité de Directeur adjoint de la Direction des Systèmes d'Information (DSI) et de Directeur adjoint de l'unité d'Appui à la Recherche n°UAR1306 DSI-UA Direction Systèmes d'Information-Unité d'Appui.

Fait à Paris, le 31 août 2023

Le Président-Directeur général de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

